

Les mutations du projet de transmission de la foi

L'enseignement religieux catholique au Québec (1702-2000)

Raymond Brodeur

Groupe de recherche sur l'histoire
de l'enseignement religieux de l'Université Laval

Dans les minutes qui suivent, nous allons rapidement faire un tour d'horizon sur ce qu'a été l'enseignement religieux officiel au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours.

Durant ce survol, nous allons tenter de mettre en évidence certains éléments pastoraux et culturels qui étaient au cœur de la visée et des stratégies des responsables impliqués.

**De la mission « Allez, enseignez »
« aux productions culturelles et identitaires
en territoire québécois »**

Au départ, tout projet de catéchuménat et d'enseignement de la foi tente de répondre à la mission pastorale de Jésus. Une telle mission passe par des hommes et des femmes, et elle s'intègre inévitablement dans des contextes culturels particuliers. D'un point de vue théologique, on a à se rappeler toutefois que l'expérience de foi que peuvent susciter ces projets demeurent l'œuvre de l'Esprit saint agissant au plus secret des cœurs.

Cependant, cette œuvre de l'Esprit emprunte les voies du langage et de la pratique pastorale. Ce sont des voies observables sur lesquelles nous pouvons nous pencher. Pour l'Église du Québec, elles peuvent être distinguées suivant trois grandes périodes :

1. celle de l'héritage européen (1702-1776) ;
2. celle du projet d'une Église particulière qui, au lendemain de la conquête anglaise anglicane, dû s'affirmer (1777-1929) ;
3. celle de l'Église qui contribue pour une large part au système de l'école publique et peut en tirer profit pour assurer un enseignement religieux confessionnel à l'ensemble des élèves catholiques de la Province (1930-2000).

1. Un héritage européen (1702-1776) : l'institution d'une pratique

**Une Nouvelle France à l'image
de la mère-patrie**

Quel enseignement religieux ont bien pu proposer les premiers pasteurs de la Nouvelle-France, sinon celui qu'ils avaient eux-mêmes reçu et appris à faire dans leur diocèse ou séminaire d'origine. Ainsi, dans les lettres patentes pour la fondation de son Grand séminaire de Québec, Mgr de Laval écrivait :

« Dans le Grand Séminaire de Québec, on enseignera la manière de bien administrer les sacrements, la méthode de catéchiser et de prêcher apostoliquement ».

Un héritage inspiré des Réformes et de l'humanisme (le catéchisme du Concile de Trente : 1566)

Cette méthode de catéchiser, à laquelle il est fait allusion dans la lettre, s'impose dans tous les diocèses à l'époque de Mgr de Laval. Espérée autant par la Réforme protestante que la Contre-Réforme catholique, elle a été élaborée dans la foulée du Catéchisme promulgué par le Concile de Trente. Elle visait explicitement à combattre l'ignorance religieuse par une « science de la foi » élaborée autour de quatre piliers traditionnels de la foi: le credo, les sacrements, les commandements et la prière.

Tout au long du siècle qui a suivi la parution du Catéchisme du concile de Trente, catéchisme en un texte suivi écrit à l'intention des curés de paroisse, on voit se répandre la coutume des catéchismes par demandes/réponses dans de nombreux diocèses tel celui de Meaux, où Bossuet était évêque. Ces manuels, largement diffusés, étaient fort appréciés des doctrinaires – les premiers catéchistes de l'époque – pour structurer leurs périodes d'enseignement dans les églises de paroisses. La formule des demandes / réponses avaient l'avantage de fixer un contenu doctrinal précis et de favoriser un jeu dialogal simple et efficace entre les catéchistes et les catéchisés, au détriment bien sûr de la spontanéité et de l'oralité.

Du temps de la Nouvelle-France, diffusion d'une pratique : 1702

Il reviendra au deuxième évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, de produire et de faire imprimer en France le premier catéchisme du diocèse de Québec. Cet ouvrage fait bonne figure parmi l'ensemble des autres grands catéchismes de l'époque.

Un des soucis pastoraux majeurs qu'avait Mgr de Saint-Vallier en promulguant ce catéchisme, concernait la consolidation de son diocèse.

L'uniformité des pratiques...

« ...Mais ce qui nous engage à vous le donner, ce sont les plaintes que vous faites tous les jours, de ne rien trouver d'uniforme dans la manière d'instruire » (Mgr de Saint-Vallier)

Il s'agissait en fait d'assurer un enseignement uniforme dans son diocèse, étant bien entendu que cette uniformité ne se réduisait pas qu'à une simple manière de faire. C'était :

- l'unité de la foi préservée par l'uniformité des énoncés ;
- l'unité du corps ecclésiastique par l'usage du même livre en ville et en campagne ;
- l'unité socioculturelle de tous les baptisés du diocèse par l'apprentissage des mêmes formules et des mêmes préceptes.

L'importation d'un catéchisme « polémique »

Ces mêmes enjeux prévalent lorsque Mgr de Pontbriand, nommé à l'évêché de Québec en 1641, doit décider du catéchisme qu'il veut pour son diocèse. Il se tourne alors vers un manuel fort réputé à l'époque : le Catéchisme du diocèse de Sens, produit par Mgr Languet, reconnu comme un chef de file dans la lutte anti-janséniste.

Dans la lettre que Mgr Pontbriand adresse à Mgr Languet, on reconnaît une forte appréciation pour tout ce qui évite le flou d'interprétation autant de la doctrine que des pratiques :

Monseigneur,

Votre catéchisme est si solide dans sa doctrine, si clair dans sa précision, si méthodique dans son détail, si diversifié dans les histoires qu'il indique, si capable de nourrir la piété dans les pratiques qui couronnent chaque leçon,

... un catéchisme polémique

permettez-moi d'ajouter si respectable par son auteur, que je crois ne pouvoir faire un présent si précieux au diocèse de Québec que de le lui porter et de le faire enseigner au Canada. [...] (L'abbé de Pontbriand, nommé à l'évêché de Québec)

Ce catéchisme éminemment doctrinal et pratique, ne fit pas l'objet d'un mandement de promulgation officiel. Cependant il aura une grande influence dans la tradition de l'enseignement religieux au Québec. On retrouve plusieurs commandes d'achat dans les archives du Séminaire de Québec. Il sera également un des premiers livres à être publié au Québec, après la conquête, lorsque les protestants Brown et Gilmore y auront établi leur imprimerie. Il servira de référence pour la production des nouveaux catéchismes en usage au Québec jusqu'en 1888.

2. Vers une Église particulière (1777-1929) : de la survie au compromis

Une Église particulière, une Institution fragilisée

Que doit faire un évêque qui veut assurer sa mission d'enseigner la foi, lorsqu'il se retrouve sous une domination anglaise et anglicane, et qu'en plus d'avoir perdu presque la moitié de son clergé, il ne peut plus recruter dans l'ancienne mère patrie ?

Une proposition est venue de Montréal, par le supérieur de Saint-Sulpice. En effet, Monsieur Montgolfier propose à Mgr Briand, en 1777, d'imprimer séparément le petit et le grand catéchisme, et de faire en sorte que ce petit catéchisme soit très largement diffusé.

On peut ainsi lire, dans le mandement du 7 mars 1777 : « Nous souhaitons qu'après que les enfants auront quitté l'alphabet, le premier livre de lecture qu'on leur donnera soit le Petit catéchisme, qui pour cette raison sera imprimé séparément (du grand), afin qu'on puisse se le procurer à moindre prix ».

Une Église particulière, une stratégie de survie

En associant ainsi de façon si intime l'alphabétisation, premier pas dans la langue et le petit catéchisme, premier pas dans la reli-

gion, les autorités religieuses reliaient de façon pratiquement inextricable deux pôles majeurs constitutifs d'une identité culturelle : la connaissance de la langue et celle de la religion. Dans un tel projet, tous les principaux acteurs sociaux sont inévitablement mis à contribution : les prêtres de paroisse, les parents et les maîtres et maîtresses d'école.

Une Église particulière, l'affirmation identitaire

- 1815. « Petit catéchisme de Québec » (329 demandes/réponses), autorisé et approuvé par Monseigneur Joseph-Octave Plessis

L'histoire catéchistique qui traverse le XIX^e siècle poursuit, en grande partie, la stratégie mise de l'avant par le tandem Montgolfier-Briand. Ainsi, de 1811 à 1815, Monseigneur Plessis investit beaucoup d'énergies à retoucher le contenu du Petit catéchisme de 1777. Comme celui-ci a pratiquement éclipsé le grand catéchisme, il semblait à l'évêque impérieux de rendre le contenu du Petit catéchisme suffisamment développé pour servir efficacement à préparer les enfants à leur première communion.

- 1853, « Petit et Grand catéchisme de la Province de Québec », autorisé et approuvé par le Premier Concile provincial de Québec

En 1853, sous l'impulsion de Mgr Bourget qui craint que la multiplication des diocèses québécois ne génère une multiplication des catéchismes diocésains, mettant ainsi en péril l'uniformité, le Premier Concile décide de promulguer un seul catéchisme pour la Province ecclésiastique de Québec. Les théologiens travaillent à rendre le petit catéchisme de Mgr Plessis encore plus consistant.

Le rapport langue/catéchisme prend ici une dimension socioculturelle encore plus évidente. Au risque de fragiliser l'uniformité tant désirée, les évêques décrètent qu'il y aura tout de même deux catéchismes en usage :

«Puisque dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, l'uniformité est hautement souhaitable, nous décrétons que le catéchisme en français approuvé par le Concile provincial soit à l'usage des fidèles qui parlent cette langue ; toutefois, le catéchisme de Butler, écrit en anglais et approuvé par les évêques d'Irlande et déjà répandu dans notre pays, continuera d'être utilisé pour les chrétiens de langue anglaise.» (VI^e décret du premier Concile provincial de Québec)

Une Église particulière, le compromis circonstanciel : une traduction et une adaptation du catéchisme de Baltimore (États-Unis)

Vers la fin du siècle, soit en 1888, un nouveau catéchisme est adopté, cette fois-ci, par l'ensemble des archevêques et évêques des trois provinces ecclésiastiques qui couvrent le territoire. Espéré depuis déjà fort longtemps, il est le résultat de ce que Nive Voisine a défini comme un « compromis circonstanciel » entre les évêques concernés. Les rivalités profondes entre Québec et Montréal, d'une part, et les catholiques francophones et anglophones, d'autre part, ne sont pas indifférents au choix de produire un catéchisme officiel qui s'inspire amplement du livre anglais récemment adopté, en 1884, par le Troisième Concile plénier de Baltimore et favorablement accueilli par Rome. Mais pour affirmer l'autorité responsable de la mission, l'épiscopat ordonne, à l'intention des catholiques anglophones sous sa juridiction, de faire une retraduction anglaise du nouveau catéchisme français produit sur le modèle de Baltimore. Pour bien marquer le coup, on fait imprimer sous le titre anglais de la page couverture la notice : « translated from the french. »

On pressent à nouveau ici, toujours sous l'angle du rapport langue/religion, le poids politique dont est investi un catéchisme officiel.

3. De l'Église à l'école (1930-2000) : des changements de méthode

Professionnalisation de l'enseignement

Au Québec, de façon vraiment particulière, lecture et catéchisme sont étroitement associés. Or, il est entendu que l'école est le lieu par excellence de l'apprentissage de la langue. Une montée de l'école vers le système obligatoire va entraîner, de façon presque naturelle, le catéchisme à l'école. Cela est d'autant plus vrai lorsque ce système d'école est en grande partie sous la gouverne de l'Église. À l'époque, on peut reconnaître deux caractéristiques principales à cet enseignement religieux en milieu scolaire.

- D'une part, ce qu'on y enseigne de façon formelle par le catéchisme nourrit le champ de représentation conceptuelle qui s'appuie sur de nombreuses pratiques confessionnelles vécues dans la vie scolaire, la vie familiale et la vie paroissiale.
- D'autre part, cet enseignement profite de façon privilégiée des avancées de la psychologie et de la pédagogie qui sont le lot des professionnels de l'enseignement. À cet égard, le catéchisme gris de 1954, fut le résultat d'une tentative d'adaptation du catéchisme au monde scolaire en maintenant intégralement le modèle par demandes/réponses. Mais le contexte scolaire deviendra l'incubateur principal de la remise en question de ce modèle.

Le changement d'approche : l'école, milieu de catéchisation

Avec l'ensemble des bouleversements qui ont traversé la société québécoise depuis les années 1950, le modèle même du catéchisme ne pouvait plus perdurer. Du point de vue de la pédagogie, la mémorisation en est venue à céder le pas à la compréhension. Du point de vue de la catéchétique, la science de la foi telle qu'elle avait traversé les trois siècles depuis le

Concile de Trente, était comme mise en veilleuse par rapport à des expériences empruntées au quotidien et susceptibles de s'épanouir en des actes de langage sur des contenus de foi. Un autre grand Concile, celui de Vatican II, fournissait un environnement doctrinal et ecclésio-pastoral à l'appui de cette nouvelle manière d'envisager la mission d'enseigner la foi aux élèves.

Or cela impliquait que l'école et la classe étaient en quelque sorte elles-mêmes des lieux catéchétiques. Mais cela devenait de plus en plus contesté.

Un milieu «vraiment scolaire pour l'enseignement religieux»

Dans les années 1960 et 1970, la baisse massive et continue de la pratique religieuse des enseignants, des écoliers et de leurs parents, associée à la montée du pluralisme a conduit à une redéfinition complète des programmes de religion en usage dans les écoles publiques. L'élément catéchétique a fait l'objet de toutes les suspicions et dénonciations possibles pour assurer que les objectifs poursuivis en école n'en étaient pas d'Église. À chaque territoire ses finalités ! La mission éducative de l'école prenant de plus en plus d'aplomb, elle est devenue de moins en moins tolérante face à la mission évangélicatrice de l'Église.

La paroisse mise à contribution

Dans cette foulée, les évêques ont procédé, en 1983, à un rapatriement vers la paroisse de la préparation aux sacrements. Les communautés se sont ainsi retrouvées dans une situation globale de prise en charge qui impliquait deux dimensions :

- l'enseignement pertinent d'un contenu de foi ;
- l'organisation pratique des rites sacramentels.

Bien sûr, il s'agit là de pages d'histoire que vous connaissez bien, puisque vous êtes en train de les tracer.

Puis vint la Loi 118

Puis, vint la loi 118 ! Avec un objectif avoué de faire « moins de place à la religion à l'école ».

Une des conséquences de cette loi est de faire ressurgir l'interrogation de fond qui est au cœur de tous ceux et celles qui, depuis les apôtres, ont reçu la mission d'enseignement : comment accueillir, comprendre et accomplir aujourd'hui, de manière compétente, la mission « Allez, enseignez leur tout ce que je vous ai appris ».

De l'École à l'Église ... (Question d'avenir)

Que devient alors un enseignement de la foi lorsqu'il est dissocié des apprentissages scolaires ? Un tel état de fait convie sans doute à un travail en Église destiné à se réapproprier la signification même de cette mission.